PROJET INSTITUTIONNEL 2020-2024

FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE

audacieuse pour mieux servir

SOMMAIRE

Le mot des Soeurs P4
Le mot du Président P5
La Fondation, 300 ans d'histoire ..... P6 à 9
Fraternelle et audacieuse ..... P10 à 13
Solide et agile ..... P14 à 17
Accueillante et innovante ..... P18 à 21

La Fondation Bon Sauveur de la Manche accueille, soigne et accompagne les personnes vulnérables, souffrant de troubles psychiques, psychiatriques ou en perte d'autonomie. Institution de droit privé à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, elle gère des structures relevant des secteurs sanitaire, médico-social et social. La Fondation place la dignité de chaque être humain au cœur de ses préoccupations.

FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE

audacieuse pour mieux servir

« Nous sommes dans l'admiration. Nous avons transmis et recevons en échange la joie de constater qu'une graine a germé et produit au centuple. »

Pour la congrégation, transmettre cette Œuvre que nous avons portée pendant trois siècles a supposé une forme de dépouillement et d'abandon. Mais c'est dans la confiance que nous avons créé les Fondations, légué le patrimoine et les rênes de l'institution à une gouvernance laïque. C'était la condition pour assurer la continuité de la mission.

Aujourd'hui, lorsque nous visitons les structures et les services de la Fondation, nous observons que les savoir-faire se sont enrichis. Notre action est poursuivie avec audace et détermination par tous les différents acteurs, ce qui nous réjouit.

L'esprit de famille, à l'origine insufflé par les Soeurs du Bon Sauveur, s'est mué en esprit d'appartenance : cette fierté d'avancer ensemble pour une même cause, ce sens partagé du service envers les plus démunis.

La dignité et la reconnaissance de chaque être humain, si vulnérable soit-il, demeure au cœur de nos préoccupations. Nous formulons le vœu que le Projet Institutionnel 2020-2024 conforte et renouvelle l'œuvre humaine et spirituelle des fondateurs et des Sœurs qui nous ont précédés.

Soeur Bernadette Regan,
Supérieure Générale des Sœurs Missionnaires de l'Évangile

« La personne humaine est au cœur du projet de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, nous croyons que pour chacun il y a un avenir à discerner. »

Notre Fondation s'inscrit dans la lignée de femmes et d'hommes, de générations de professionnels qui, à la suite des fondatrices, ont œuvré au service des blessés de la vie.

C'est notre héritage. Le faire fructifier nécessite plus que jamais d'être inventifs, de cultiver notre capacité créatrice, notre capacité d'anticipation pour apporter les meilleures réponses possibles aux besoins toujours nouveaux de la société. Telle est l'ambition que porte ce Projet Institutionnel 2020-2024.

Fidèles à notre histoire, nous voulons ainsi concilier fraternité et audace.

Attentifs aux évolutions du monde et face aux incertitudes qu'elles génèrent, nous sommes convaincus que nos organisations sont d'autant plus efficientes qu'elles sont à la fois solides et agiles.

Fermes sur notre éthique et résolument tournés vers l'avenir, nous affirmons avec détermination qu'accueil et innovation se conjuguent au présent.

Jacques de Couville,
Président de la Fondation

Dès 1707, Elisabeth de Surville rassemble à Saint-Lô, une petite confrérie pour le service des pauvres « Les Soeurs de la Charité », puis en 1712 la Communauté des « Soeurs associées pour les petites écoles » rapidement appelée Communauté du Bon Sauveur. Les premières Soeurs font leur profession solennelle durant cette même année.

1712

Un lien officiel est établi en 1729 entre la Communauté du Bon Sauveur et « l'Association de Marie » créée par Anne Le Roy à Caen, et qui prend alors aussi le nom de Bon Sauveur.

Après la période tourmentée de la Révolution et la dispersion des communautés, les sœurs se regroupent à Caen grâce au Père Pierre-François Jamet.

La restauration des communautés est officialisée en 1805 par décret officiel de Napoléon. Le Bon Sauveur est reconnu d'utilité publique par Charles-X en 1825.

1825

A compter de cette date, l'accueil des femmes malades mentales s'ajoute à l'œuvre existante.

L'asile ouvre officiellement à Saint-Lô en 1830 .

Selon les vœux de Mme Sophie de Riou, née d'Aigneaux, en lien avec la congrégation du Bon Sauveur de Caen, une communauté du Bon Sauveur est créée à Picauville en 1836.

1836

Une ordonnance du roi Louis Philippe autorise la congrégation du Bon Sauveur à recevoir des aliénés. La communauté de Picauville accueille alors ses premiers malades.

En 1838, la loi du 30 juin, dite d'assistance, vient encadrer les conditions d'accueil des aliénés dans les établissements publics ou privés.
Loi qui ne sera réformée qu'en 1990.

EN RESONANCE AVEC LES EVENEMENTS DU MONDE

La congrégation du Bon Sauveur prend son essor tout au long du XIXe siècle. Les communautés essaiment ailleurs en France : à Albi en 1832, à Bégard en 1857.

1880

Un nouvel asile est construit à Saint-Lô. Six-cents patients y sont soignés.

Presque un millier de patients, dont certains en provenance de la capitale, sont pris en charge à Picauville au début du XXe siècle.

Toujours au début du XXe siècle, les Sœurs du Bon Sauveur fondent un hôpital psychiatrique en Irlande. Elles ouvrent des communautés en Espagne, puis à Rome.

La guerre 39-45 n'épargne pas les hôpitaux de Saint-Lô et Picauville qui sont sinistrés lors du débarquement des alliés et des bombardements de juin 44.

1944

Les sœurs partent sur les routes de l'exode avec les patients, dont elles continuent de prendre soin dans ce contexte difficile.

La reconstruction sera longue, particulièrement pour l'hôpital de Saint-Lô entièrement détruit par les bombardements

1960

La solidarité entre établissements permet la poursuite de l'activité psychiatrique.

Les sœurs et les laïcs font évoluer en profondeur les pratiques de soins, qui s'appuient sur le mouvement de la psychothérapie institutionnelle et la mise à disposition progressive de traitements et de médicaments plus efficaces.

Le premier diplôme d'infirmier psychiatrique est créé en 1955.

L'ŒUVRE SE POURSUIT

La construction de l'hôpital « village », à Saint-Lô s'achève en 1968.

Des nouveaux bâtiments sont construits à Picauville au milieu des années 70, puis à La Glacerie à la fin de la décennie.

1970

La modernisation des locaux accompagne l'évolution des pratiques de soins.
C'est la fin de l'asile, l'époque de la désinstitutionalisation et de la promulgation des textes fondateurs de la sectorisation psychiatrique.

Les Bon Sauveur deviennent Centres Hospitaliers Spécialisés.

Dès le début des années 80, la congrégation du Bon Sauveur transmet progressivement la gouvernance des établissements à des laïcs. La Fondation Bon Sauveur de Picauville est alors créée en 1980,

Fondation Bon Sauveur Picauville

puis celle de Saint-Lô en 1987.

Fondation Bon Sauveur

Les Bon Sauveur d'Alby, de Bégard et le CROP de Caen deviennent aussi Fondations respectivement en 1982, 1988 et 1992.

1980

La santé mentale, la psychiatrie restent au cœur des missions des établissements. Les décennies 80, 90 et 2000 sont marquées par l'ouverture de l'hôpital sur la cité, avec le développement d'alternatives à l'hospitalisation et de structures ambulatoires.

Les Fondations de Picauville et Saint-Lô participent au service public hospitalier et s'engagent dans une politique de diversification de leur offre de soins et d'accompagnement.

Encouragées par les politiques publiques, des nouvelles modalités de soins sont mises en œuvre et des nouvelles compétences sont développées.

2010

Une forte dynamique projet est à l'œuvre au sein des équipes de professionnels qui sont attentives aux besoins des territoires et soucieuses de développer des dispositifs innovants, dont de nouveaux lieux de vie et d'accueil. De nombreux établissements médico-sociaux voient ainsi progressivement le jour.

Dans un contexte socio-économique en pleine évolution, les Fondations Bon Sauveur de Saint-Lô et Picauville décident d'unir leurs forces et d'intensifier leurs coopérations.
Elles créent en 2011 le Groupement de Coopération Sanitaire Manchois Terre &Mer, puis signent un pacte de rapprochement des deux institutions le 1er octobre 2013.

2013

Les mutualisations de moyens et les échanges de pratiques se multiplient, favorisés par une histoire, une culture communes, des valeurs partagées, des missions similaires et un même ancrage territorial.

La vie commune s'organise. Les deux fondations passent en direction unique le 1er mars 2016 puis deviennnent

FONDATION BON SAUVEUR DE LA MANCHE

par décret du Ministère de l'intérieur, le 17 août 2016.

Le 1er Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur de la Manche est installé le 16 septembre 2016.

2017

La fusion des Fondations de Saint-Lô et Picauville, devenue effective depuis le 1er janvier 2017, constitue un tournant important dans la belle et longue histoire de l'institution.

PROJET INSTITUTIONNEL

2020

2024

Un nouveau chapitre de l'histoire de l'institution s'ouvre...

fraternelle et audacieuse

La fraternité est l'une des valeurs fondamentales de la Fondation Bon Sauveur de la Manche. Elle inscrit l'institution dans la lignée de ses fondatrices qui ont toujours pris soin des plus démunis, avec la même attention que s'il s'agissait d'un membre de leur famille. Cette fraternité est vécue en proposant avec audace des réponses appropriées aux besoins contemporains, dans le cadre des missions de service public qui lui sont confiées.

Faire vivre son héritage

La Fondation s'enracine dans une histoire riche de la pensée et de l'expérience des générations qui ont incarné le charisme des sœurs fondatrices. Elle est attentive aux besoins du monde d'aujourd'hui et à ses évolutions. Forte de ce qui lui a été transmis, elle reste ferme sur son éthique. Il n'est de fidélité que créative.

Rendre le monde plus solidaire

La société connaît de profondes mutations et leur rythme s'accélère. La Fondation est vigilante à ces changements.
L'ambition de la Fondation est de travailler à rendre possible un monde plus solidaire et plus attentif aux personnes fragiles, en proposant des réponses appropriées aux besoins de son temps. Son héritage l'engage dans un mouvement permanent de développement et d'innovation.

Être en veille

Plus que jamais la Fondation est en veille pour identifier les nouveaux besoins, les nouvelles pauvretés.
Dans le domaine qui est le sien, elle mobilise ses ressources pour trouver et apporter des solutions adaptées.

Considérer la personne humaine dans toutes ses dimensions

La Fondation reconnait la personne dans toutes ses dimensions, en mettant en perspective à la fois les aspects médicaux, sociaux, économiques, culturels et spirituels de son projet. Elle s'appuie sur la famille, les proches, l'environnement social de ceux qu'elle accueille. Elle mobilise aussi l'expertise et les savoir-faire des institutions partenaires.

Avoir le souci des professionnels

La richesse de la Fondation est humaine. Les métiers exercés représentent un investissement personnel intense. La Fondation a le souci permanent des professionnels autant que des personnes prises en charge au quotidien. C'est une condition essentielle pour garantir l'engagement de tous, la réussite des projets et le meilleur service auprès des personnes accueillies. La personne humaine, quelle qu'elle soit et quelle que soit sa place dans l'institution, est reconnue dans toute sa dignité.

Investir l'avenir

La Fondation Bon Sauveur de la Manche appartient à la famille des entreprises privées à but non lucratif, elle ne fait donc aucun profit distribuable. Elle participe pleinement à l'Economie Sociale et Solidaire. Avec audace, elle conjugue fraternité et esprit d'entreprise, avec audace elle investit au service de l'œuvre des Sœurs Missionnaires de l'Evangile – héritières des Sœurs du Bon Sauveur – dont elle assure la continuité.

solide et agile

Solide, l'institution l'est. Depuis plus de 300 ans, elle a toujours su se relever des aléas de l'histoire et se renouveler face aux évolutions de la société. Elle capitalise sur des décennies de gouvernance. Riche de l'expérience de la fusion des deux Fondations de Saint-Lô et Picauville, elle a changé de dimension et consolidé ses bases. Face à l'influence des évolutions technologiques et des nouveaux modes de communication, face à la pression des contraintes économiques, elle se veut toujours plus agile.

Gagner en lisibilité et attractivité

Par une politique de communication moderne et attractive, la Fondation veut être plus visible, partager ses savoir-faire, sa conception du soin et contribuer à déstigmatiser la maladie mentale, le handicap et la dépendance.

Partager les savoir-faire

La Fondation mène une politique prospective et innovante en développant des agilités professionnelles et organisationnelles. Ouverte sur l'extérieur, elle cultive le dialogue, cherche à croiser et enrichir ses pratiques et ses savoir-faire. Elle se donne de nouveaux moyens au service du bien commun, des personnes prises en charge comme des professionnels.

Prévenir les risques de rupture

Par une politique coordonnée d'accompagnement des personnes, la Fondation prévient les risques de rupture des parcours de soins et évite l'isolement et la désocialisation.
En développant des dispositifs de proximité, ainsi qu'en soutenant l'action d'autres partenaires institutionnels, elle se donne les moyens d'aller avec bienveillance au-devant des personnes démunies, fragilisées par les aléas de l'existence.

Favoriser l'autonomie et l'inclusion

La Fondation est attentive au respect des droits fondamentaux des personnes. Elle s'attache à rendre chacun acteur de son projet de vie et à l'accompagner avec bienveillance sur le chemin de la plus grande autonomie possible. La Fondation souhaite agir pour lutter contre les phénomènes d'exclusion en favorisant le lien social et en aidant chacun à trouver sa place.

Mener une politique sociale ambitieuse

La Fondation renforce son attractivité par une politique sociale ambitieuse, afin de promouvoir la qualité de l'accueil et des soins qu'elle prodigue.
Forte d'un « esprit de famille » à préserver, sa stratégie concilie l'intérêt des personnes accueillies et l'épanouissement de ses salariés par l'accompagnement des parcours professionnels, l'enrichissement des compétences et la mise à disposition d'équipements modernes et adaptés.

Cultiver des espaces de liberté pour entreprendre

Dans le respect de son histoire et de son éthique, la Fondation définit de nouvelles stratégies financières et patrimoniales dynamiques. Face aux contraintes économiques et aux limites des modèles de financements prônés par les politiques publiques, la Fondation souhaite, dans le cadre de son statut privé non lucratif et sa participation au service public, créer des espaces de liberté pour innover au service des personnes qu'elle accueille.

accueillante et innovante

L'accueil est inhérent à la vie de la Fondation. Accueillir est aussi un état d'esprit qui permet de s'ouvrir aux changements et aux techniques nouvelles. L'innovation est toujours au cœur des réflexions et des activités de la Fondation. Elle est indispensable pour maintenir un dispositif de qualité. Elle rend l'avenir enthousiasmant.

Investir le digital avec discernement

La Fondation, respectueuse de ses valeurs et de la réputation des personnes, veut investir largement, avec discernement, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont les réseaux sociaux et le domaine de l'intelligence artificielle.

Proposer des coopérations

La complexité accrue des situations rencontrées conduit la Fondation à agir en coordination et complémentarité avec d'autres institutions. Elle souhaite poursuivre et proposer des coopérations équilibrées, respectueuses de l'identité, de la culture et des rythmes de chacun, mais surtout créatrices de nouveaux possibles.

Intensifier la prévention

« Mieux vaut prévenir que guérir » : c'est dans cet esprit que la Fondation veut intervenir le plus en amont possible. Les maraudes, les équipes mobiles contribuent à poser précocement les diagnostics et ainsi à enclencher rapidement les prises en charge.
La Fondation est aussi attentive au risque de fracture sociale liée au développement du digital. Elle accompagne les personnes dans la prise en main de ces nouveaux outils, lorsque ceux-ci ne sont pas accessibles ou non maitrisés.

Soutenir les aidants

La Fondation s'engage à soutenir les aidants en leur apportant les éléments de compréhension nécessaires sur la maladie ou le handicap que vit leur proche et à les associer à l'élaboration du projet d'accompagnement. Elle s'engage aussi à leur proposer des moments de répit et à les aider dans la gestion des situations de crise.
La Fondation soutient les initiatives innovantes externes, qui favorisent l'inclusion des personnes.

Développer les potentiels humains

La Fondation souhaite renforcer sa marque entreprise, afin d'être plus visible dans la sphère socio-professionnelle et attirer les talents dont elle a besoin pour réaliser ses missions.
Elle favorise la transmission des savoir-faire et la culture de la bientraitance entre générations de professionnels.
Elle mène une politique de mobilité efficiente et motivante, une politique de formation innovante, ouverte sur l'extérieur. Elle encourage l'initiative, en osant, en expérimentant d'autres pratiques et d'autres modèles.

Diversifier les ressources

La Fondation fait évoluer ses modèles économiques en optimisant la gestion de son patrimoine immobilier, en diversifiant ses sources de financement, en inventant des modalités de pilotage novatrices.
Elle souhaite activer une politique d'appel aux dons et legs, et avoir recours au mécénat.

PROJET INSTITUTIONNEL 2020-2024

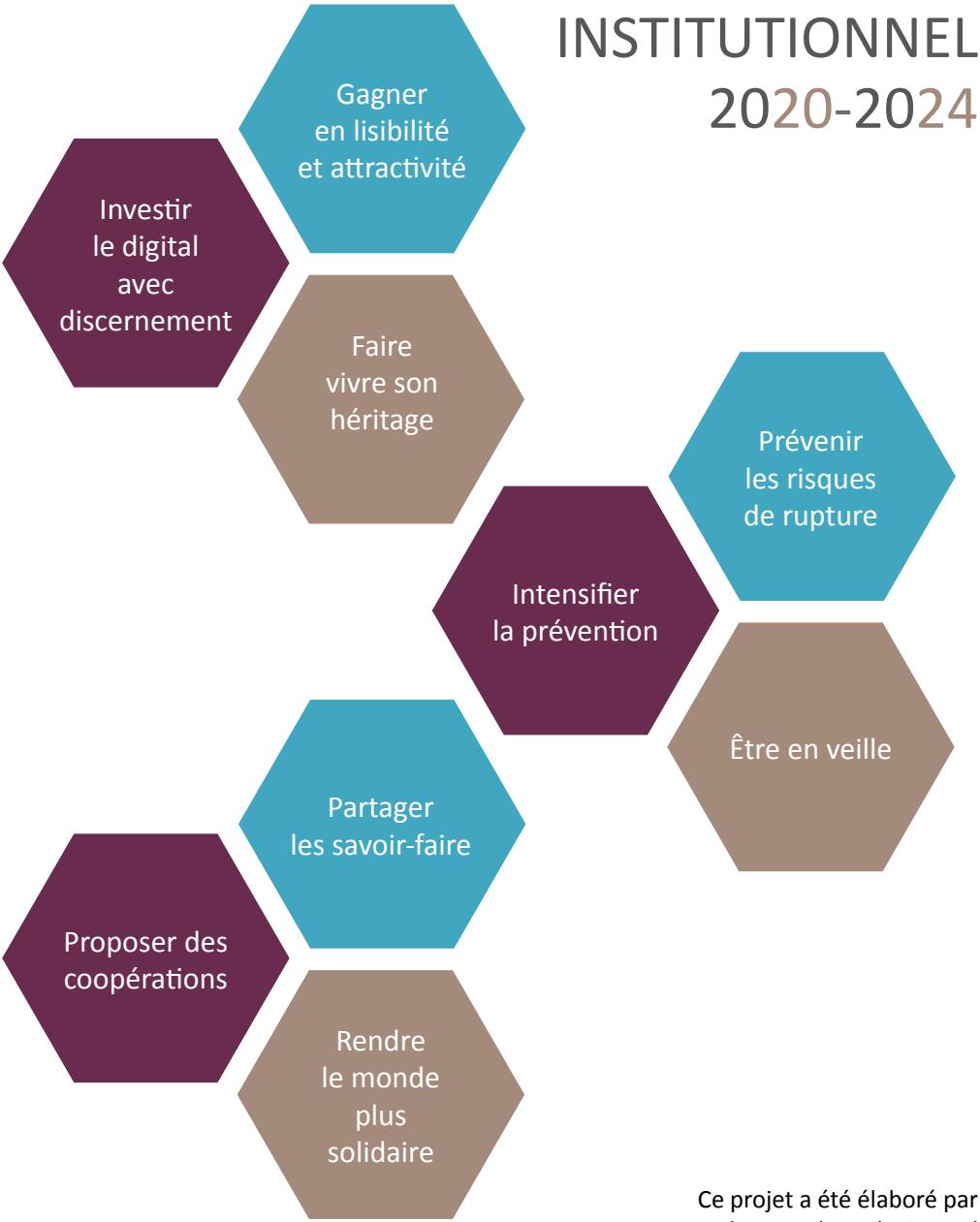

Ce projet a été élaboré par les membres du Conseil d'Administration de la Fondation Bon Sauveur de la Manche.

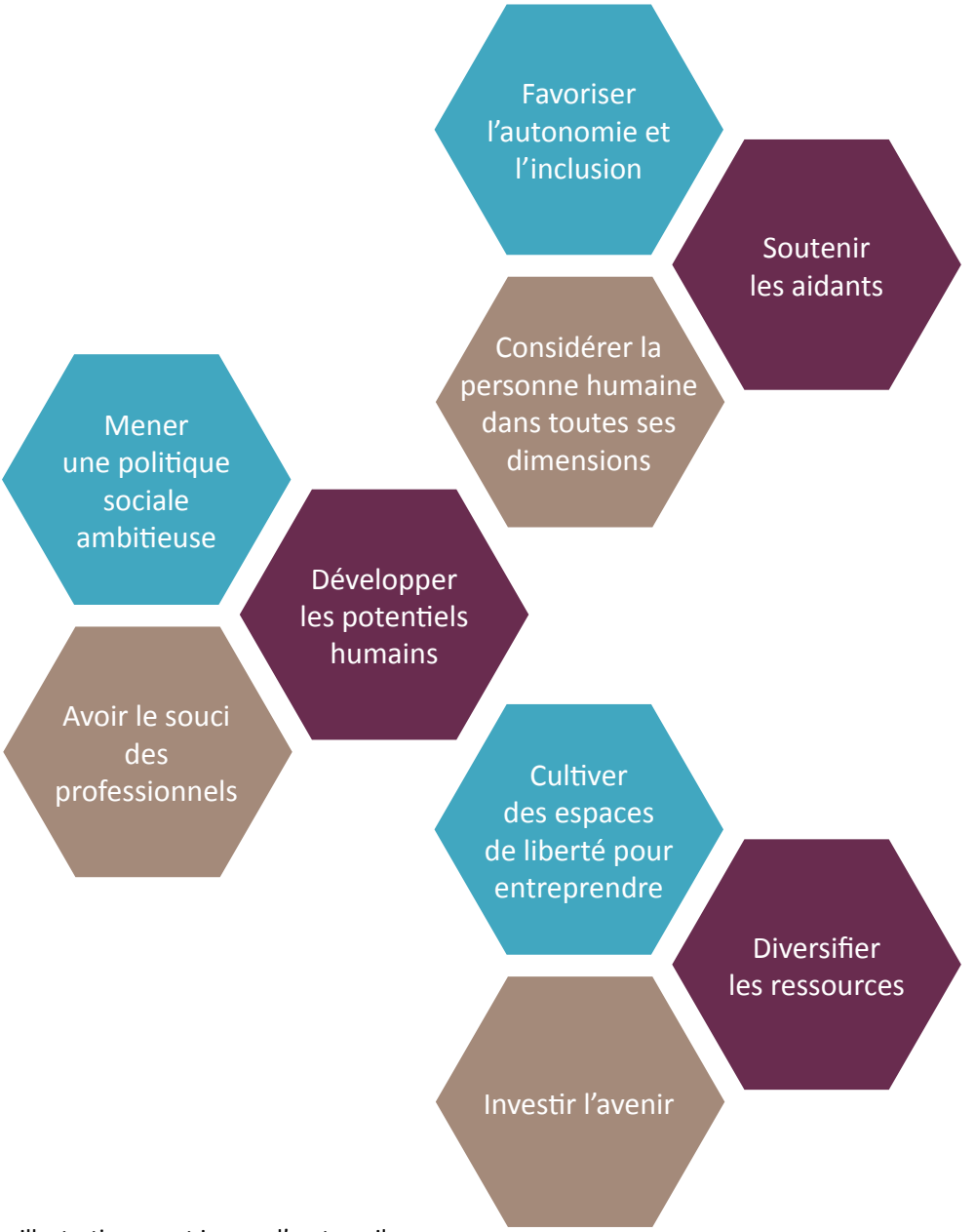

Les illustrations sont issues d'un travail réalisé avec des usagers par l'artiste Jane Motin, dans le cadre du programme «Culture Santé».

FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE

audacieuse pour mieux servir

65 Rue de Baltimore - 50000 Saint-Lô - 02 33 77 77 77
www.fbs50.fr

Conception ©Com-Manche – 12/2019 – Illustrations ©Jane Motin – Photographies © Fondation Bon Sauveur de la Manche, Alice Bertrand – Tous droits réservés.